

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

IMS Expert-Conseils inc.

Interdit à André Tousignant, Yves Painchaud, Michel St-Jean, Yvan Goineau, Jean Teasdale, Pierre-H Vincent, André Lepage, Francine Gauthier et Gestion de portefeuille Natcan inc. d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de IMS Expert-Conseils inc., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers et du rapport de gestion relatif aux états financiers prévues au Règlement 51-102 et que ces personnes ont été administrateurs ou dirigeants de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initiés de l'émetteur, ces personnes peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 21 janvier 2008.

Décision n°: 2008-MC-0090

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.